

Mesdames et Messieurs
Les Présidents de CLUB de ROLLER

Lyon, le 19 janvier 2004

Objet : Participation de vos patineurs au championnat de France de Grand Fond

La fédération française de Roller Skating et le comité régional course de la région Rhône Alpes avec les clubs de Roller de Lyon et de la région Rhône Alpes seront heureux de vous accueillir lors du prochain championnat de France de Roller Grand Fond 2004, qui se déroulera les 20 et 21 Mars 2004 au parc de Parilly à Lyon.

Une randonnée sur route permettra aux nombreux patineurs de la région Rhône Alpes notamment, de se rendre sur les lieux de la compétition en patinant et découvrir l'une des plus prestigieuses compétitions nationales.

Vous trouverez ci - joint

- ✓ Le programme de la compétition
- ✓ Le feuille d'engagement du contre la montre et de l'épreuve de Fond
- ✓ Le plan d'accès
- ✓ le plan du circuit
- ✓ les possibilités d'hébergement et de restauration

Un service de restauration à proximité du Parc est prévu pour le Samedi midi et le Dimanche midi.
Un service de navettes entre les différents hôtels partenaires et le Parc est en cours de négociation.

**Les engagements et les réservations sont à retourner avant le 22 Février 2004
IMPERATIVEMENT**

Toutes les informations seront sur le site <http://grandfondroller2004.free.fr> à partir du 10 Février 2004, ainsi que sur le site de la fédération.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire,

Dans l'attente de vous accueillir à Lyon, recevez, Mesdames et Messieurs Les Présidents, nos salutations sportives,

Pour le Comité d'Organisation
Rosy LAURENT

PROGRAMME

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une partie du circuit sera **FERMEE** aux patineurs le Samedi matin avant 10h30 et le dimanche matin avant 9h00 (partie se trouvant devant l'hippodrome). Nous comptons sur votre sérieux pour 'passer au pas', afin de ne pas effrayer les éventuels chevaux.

SAMEDI 21 MARS 2004 - CONTRE - LA - MONTRE départs toutes les minutes

9h00	Ouverture du secrétariat	
10h00	Mise en place du chrono & jury	
10h30	Nationales F	3.000 m
11h15	Elites F	3.000 m
11h55	Juniors H	1 tour (= 4.500 m)
12h35	Nationales H	1 tour
14h30	Elites H	1 tour

SAMEDI 21 MARS 2004 - EPREUVE DE FOND

15h30	Minimes Garçon	5 tours
15h31	Minimes Fille	5 tours
16h30	Vétérans Homme	9 tours
16h31	Vétérans Femme	5 tours
18h30	Podiums Minimes et Vétérans	
18h45	**** Fin des épreuves du Samedi ****	

DIMANCHE 21 MARS 2004 - EPREUVE DE FOND

8h00	Ouverture du secrétariat	
8h30	Mise en place du Jury	
9h00	Cadets	9 tours
9h01	Cadettes	7 tours
10h30	Nationales H	11 tours
12h00	Podiums Nationales H (Fond & contre la montre), Cadettes et Cadets	
12h15	**** Fin des épreuves du matin - Pause ****	

13h15	Mise en place du jury	
13h30	Elites F	9 tours
13h31	Nationales F	7 tours
15h15	Elites H	16 tours
15h17	Juniors	11 tours
17h45	Podiums Fond et Contre - la - montre pour Elites H & F, Nationales F, Juniors	
18h00	**** Fin du championnat de France Grand Fond 2004 ****	

Tout patineur doublé devra cesser sa course

REGLEMENT COURSE CONTRE - LA - MONTRE

Article 1 : ENGAGEMENT

- * Le date limite d'engagement est fixée au 22 février 2004 (cachet de la poste faisant foi).
- * Une caution de 20 € est demandée pour chaque patineur engagé du contre - la - montre. Cette somme sera remboursée si le patineur participe effectivement au contre - la - montre.
- * Tout engagement non accompagné de ce droit d'inscription sera déclaré irrecevable.
- * Paiement séparé à l'ordre du Comité National Course.

Article 2 : DEPART

- * Chaque coureur devra se présenter au contrôle des signatures 15 minutes avant son heure de départ.
- * Aucun départ ne sera retardé une fois l'ordre établi par le comité d'organisation. Le temps de tout coureur se présentant en retard sera décompté dès l'heure prévue de son départ qu'il prendra obligatoirement à l'arrêt et de l'endroit prévu à cet effet.

HEBERGEMENT

DES NEGOCIATIONS SONT ACTUELLEMENT EN COURS AVEC LES DIFFERENTES SOLUTIONS D'HEBERGEMENT EXPOSEES CI-DESSOUS.

SI VOUS RESERVEZ POUR L'UNE OU L'AUTRE DES SOLUTIONS, MERCI DE VOUS REFERER DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GRAND FOND POUR EVENTUELLEMENT BENEFICIER D'AVANTAGES.

INFORMATIONS CI-APRES NON EXHAUSTIVES ET NON CONTRACTUELLES

Localisation du PARC DE PARILLY :



Le Parc est accessible par les transports collectifs lyonnais

- Tramway T1, station Université L Lumière
- Métro D, station Parilly
- Bus de ville numéros 53, 52, 23, 60 & 80 stations Parilly, stade de Parilly, Cité Berliet

1) Campings Cars :

Un parking est réservé pour les camping-cars à proximité d'un bloc sanitaire.

L'entrée pour les campings cars se fera «Rue du Clos Verger» à Vénissieux (entrée côté du stade d'athlétisme).

L'accès au Parc de Parilly est autorisé/interdit par des plots métalliques qui s'enfoncent dans la chaussée. La sortie du Parc sera toujours autorisée (détection automatique des véhicules).

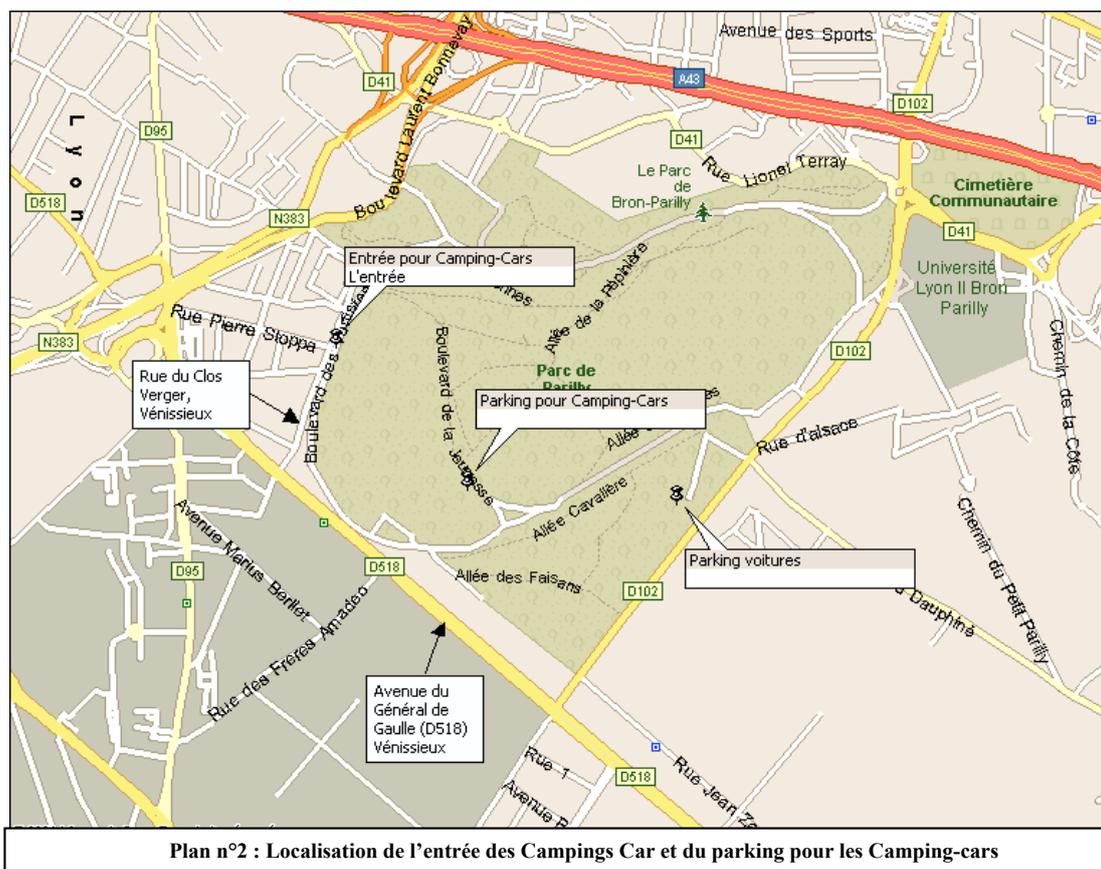
L'entrée du PARC aux camping-cars sera autorisée

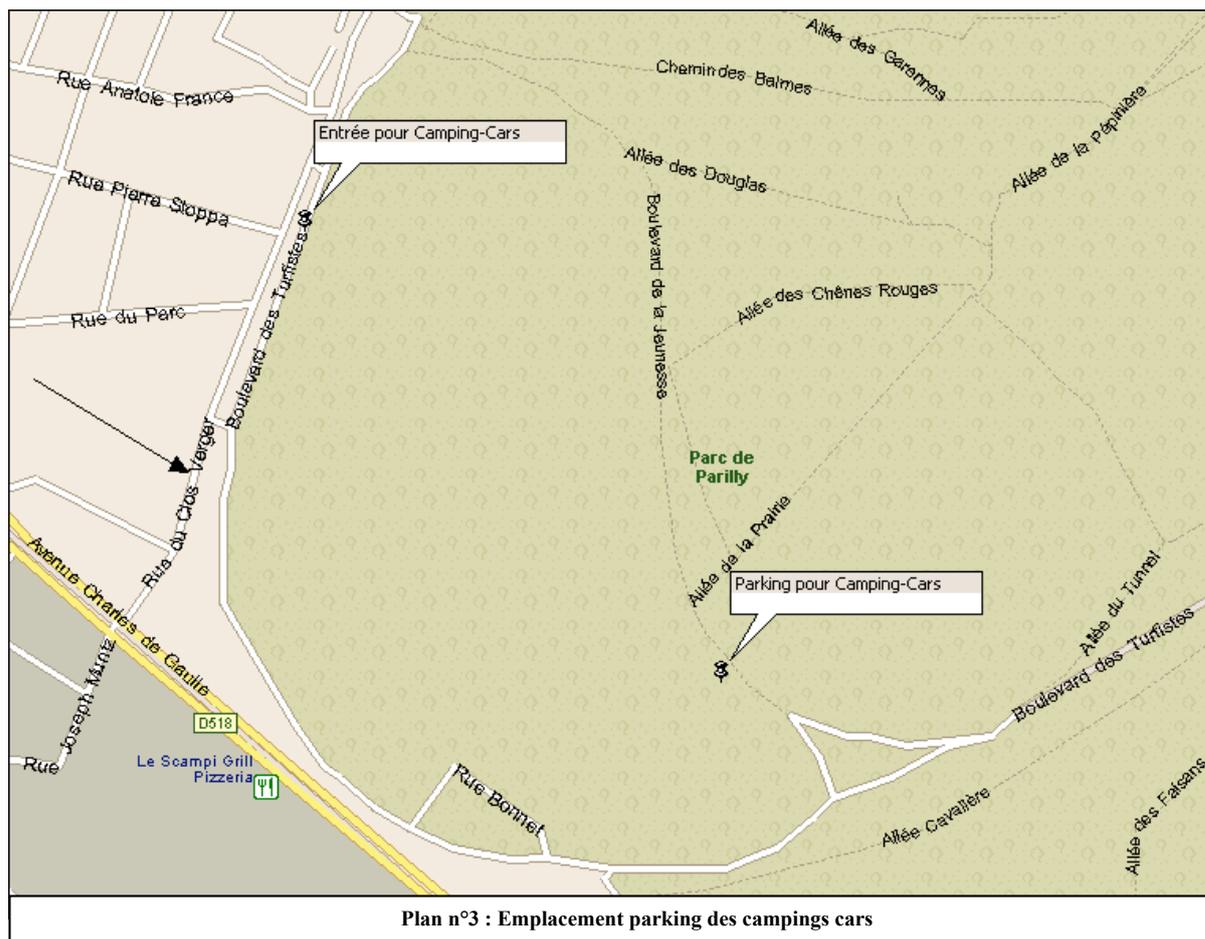
- ✓ Le vendredi 19 mars jusqu'à 24h00
- ✓ Le samedi 20 mars, après les compétitions et jusqu'à 24h00

Les personnes venant avec un camping car devront communiquer par e-mail le numéro d'immatriculation du camping car à l'administration du Parc de Parilly. La personne à contacter est Mme Nathalie BESSET à l'adresse nathalie.besset@rhone.fr

Le code d'accès sera communiqué de retour par e-mail, ainsi que les modalités pour rentrer dans le Parc. Il n'y aura pas de communication du code par courrier, fax ou téléphone (e-mail seulement).

Attention, les véhicules autres que camping cars ne sont pas autorisés à rentrer. Il est également interdit de faire rentrer un autre camping-car que celui dont on a donné le numéro d'immatriculation.





2) Résidences :

2.1) Centre International de Séjour de Lyon : (bon rapport qualité/prix).

CISL

103, Boulevard des Etats-Unis

69 008 Lyon

tel : 04 37 90 42 42

fax : 04 78 77 96 95

site : www.cis-lyon.com

Centre d'hébergement habitué à recevoir des scolaires et des groupes de sportifs.

Une option a été mise sur des chambres jusqu'au 1^{er} mars 2004 pour la nuit du vendredi au samedi, et du samedi au dimanche.

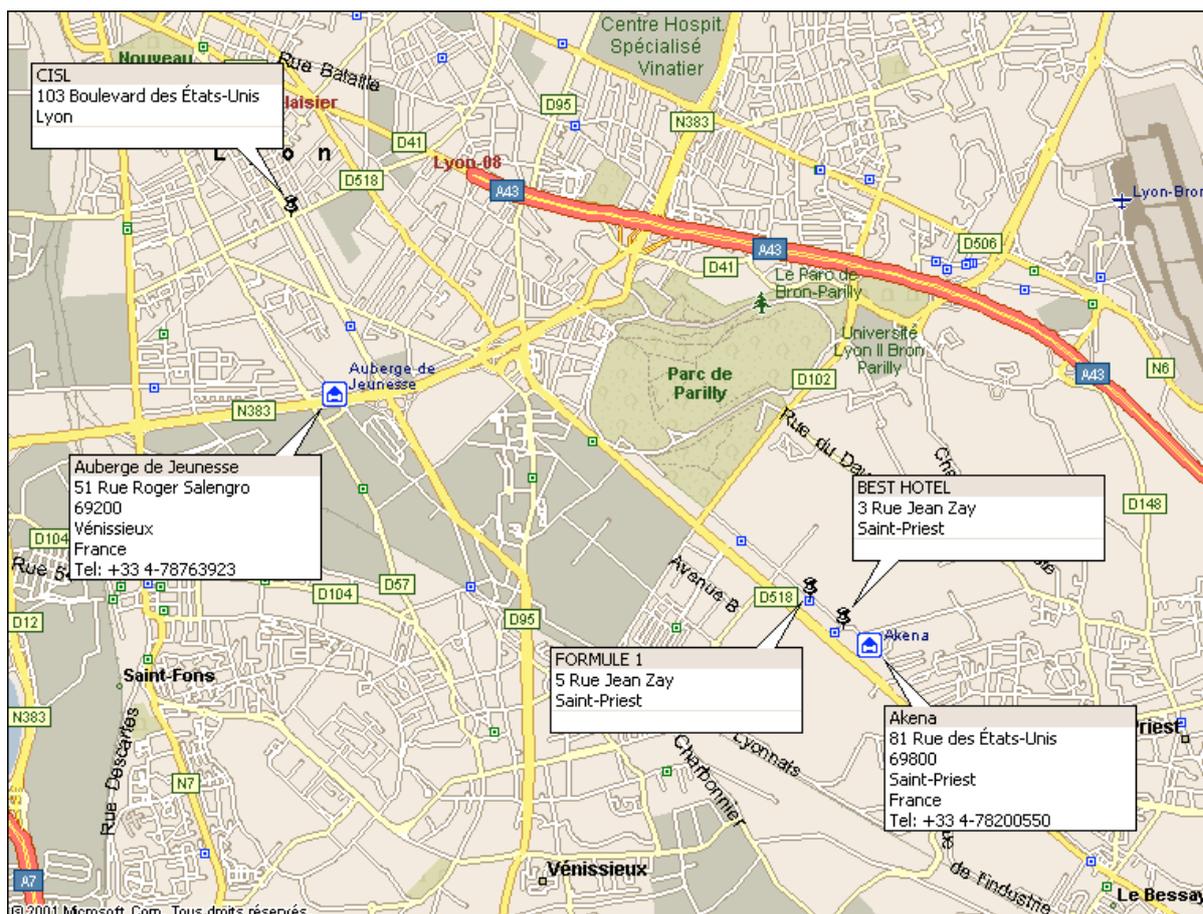
Les tarifs ci-dessous s'entendent prix par personne et par nuit, petit déjeuner inclus. Toutes les chambres ont douche et lavabo. Suivant les chambres, les blocs sanitaires sont à l'étage. Des salons de TV sont disponibles, mais les chambres n'ont pas de TV individuelle. La restauration sur place est possible (formules à 6.5€, 8.2€ et 10.7€. Possibilités de prestations pour groupes de 10 personnes, se renseigner).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GRAND FOND PARILLY (LYON)

Le C.I.S.L. est situé à 15 minutes à pied du PARC DE PARILLY. Des transports en commun sont possibles. Il ne devrait pas y avoir trop de difficulté à garer son véhicule à proximité.

Nb lits par chambre	Prix par lit	Nombre de chambres pré-réservées	
		Vendredi soir*	Samedi soir
1 lit avec WC	24.90 €	5	5
2 lits avec WC	20.00 €	20	20
1 lit	18.70 €	2	2
2 lits	15.40 €	2	7
3 lits	13.20 €	2	9
4 lits	11.60 €	0	4

*Nombreuses réservations déjà effectuées pour d'autres événements.



2.2) Auberge de Jeunesse :

Auberge de Jeunesse
51 Rue Roger Salengro
69 200 Vénissieux
tel : 04 78 76 39 23

Capacité maximale de 50 lits. Dortoirs de 4 à 6 personnes. 12.30 €/nuit avec petit déjeuner. Location de drap : 2.75 €
Carte d'abonnement : 45.75 €

2.3) Résidence Saint Jacques :

Résidence Cap'Affaires
40, Rue de l'Abondance
69 003 Lyon
tel : 04 72 60 83 83
fax : 04 78 60 01 69
e-mail : lyon3@cap-affaires.com
site : www.cap-affaires.com

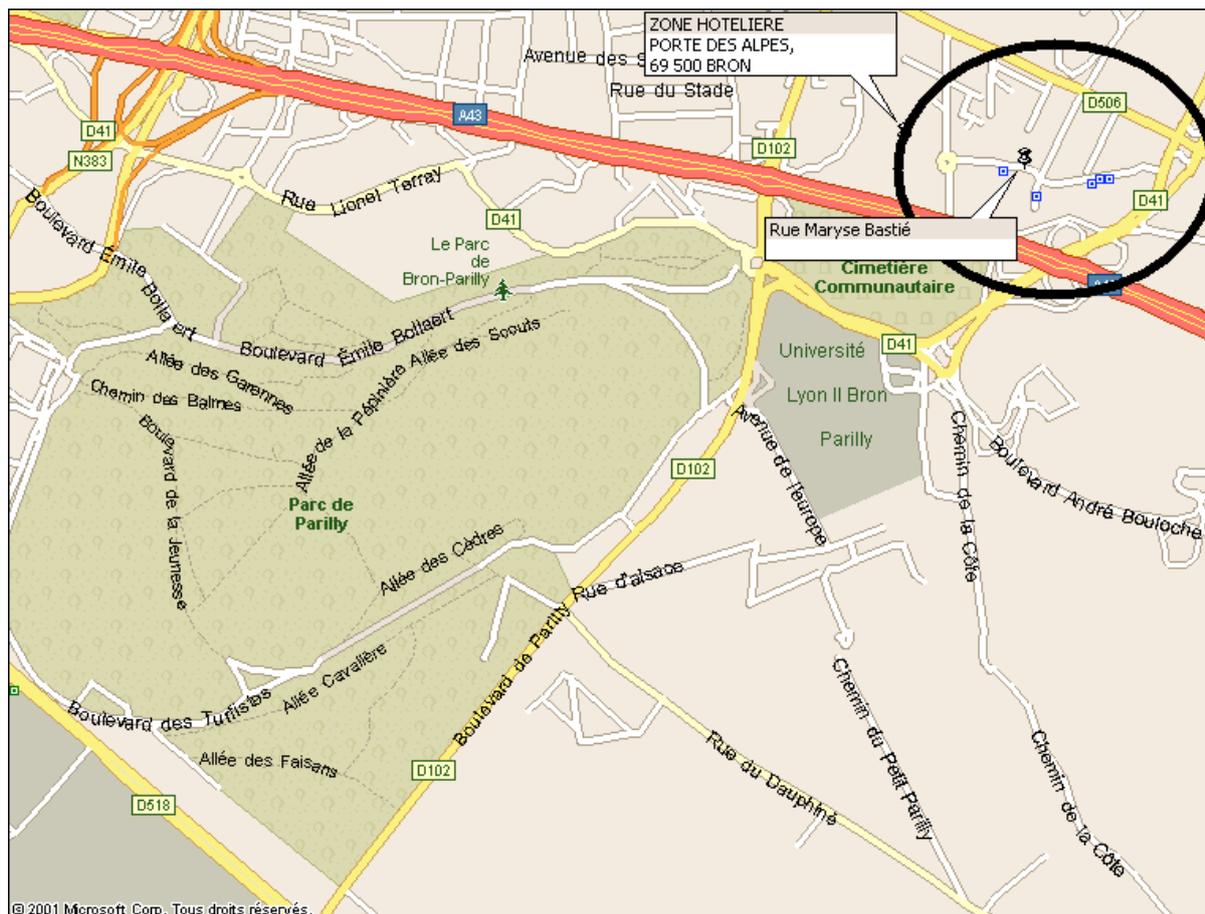
Appartements T1 (2 personnes, 48€/nuit) ou T2 (4 personnes, 64 €/nuit) tous équipés. Petit déjeuner 6 €, parking journalier 6 €. Nombreux services à disposition (se renseigner).
 Proche centre Lyon, transports en commun.

3) Hôtels à SAINT PRIEST

Nom	Adresse	Tel / fax	Commentaires
FORMULE 1	5 Rue Jean Zay 69 800 Saint Priest	☎ : 08 91 70 52 85	<ul style="list-style-type: none"> • 63 chambres de 3 lits • 26 € / chambre • Petit déjeuner en sus
BEST HOTEL	3 Rue Jean Zay 69 800 Saint Priest	☎ : 04 78 20 42 22	<ul style="list-style-type: none"> • 26 € / chambre • Négociations en cours
AKENA	81 rue des Etats Unis 69 800 Saint Priest	☎ : 04 78 20 05 50	<ul style="list-style-type: none"> • Web : www.hotels-akena.com • 58 chambres de 2 à 3 places • 32 €/chambre • Petit Déjeuner 4 € • Douche, Toilettes par chambre • TV (satellite) par chambre • Possibilité de parking gardé

4) Zone hôtelière PORTE DES ALPES

Nom	Adresse	Tel / fax	Commentaires
RELAIS PORTE DES ALPES	Rue du Colonel Cambronnet 69 500 Bron	☎ : 04 72 37 00 14	• 62 €/nuit en chambre double
LE COTTAGE	12 rue Maryse Bastié 69 500 Bron	☎ : 04 72 37 01 14	• 65 €/nuit en chambre double
IBIS	12 rue Maryse Bastié 69 500 Bron	☎ : 04 72 37 01 46	• 42 €/nuit en chambre double



5) NAVETTES



Nous sommes en train de négocier la possibilité de mettre en place un service de navettes reliant les différents hôtels.

Dès que nous en saurons plus, nous mettrons les informations sur le site web <http://grandfondroller2004.free.fr>

Comme déjà exprimé, le parc de Parilly est desservi par les transports en communs lyonnais à savoir

- Tramway T1, station Université L Lumière
- Métro D, station Parilly
- Bus de ville numéros 53, 52, 23, 60 & 80, stations Parilly, stade de Parilly, Cité Berliet

RESTAURATION

Un service de restauration est assuré au Restaurant Universitaire de Parilly, avec des menus spécialement adaptés aux sportifs.

Cet établissement est à **200 m** du parc de Parilly, face de l'hippodrome.

Prévoir 15/20 minutes environ à pied à partir de la ligne d'arrivée.

Le service sera ouvert de 11h00 à 14h00.



Le MENU fixé à 9 € comprend

- Une entrée (sur un choix de 3)
- Un plat principal constitué d'une viande avec légumes ou féculents (sur un choix de 2)
- Un fromage
- Un dessert
- Une boisson sucrée

Si vous souhaitez réserver ces repas pour les patineurs de votre club, nous vous remercions de nous retourner le papillon suivant en même temps que votre bulletin d'inscription, et ce avant le 22 Février 2004.

Aucune réservation de repas ne pourra se faire sur place.

Vous trouverez le cas échéant, sur place, une buvette avec possibilité de restauration rapide.

✂-----

Samedi midi	:	_____	repas X 9 €	=	_____	€
Dimanche midi	:	_____	repas X 9 €	=	_____	€
TOTAL				=	_____	€

Nom du club ☐

Nom du responsable ☐ et coordonnées :

Réservations à nous retourner **avec le règlement au plus tard le 22 Février 2004** à l'adresse suivante ☐

Mme Rosy LAURENT - 25 Voie Romaine - 69290 CRAPONNE

(Règlement à l'ordre du Comité Régionale Course Rhône Alpes)

La non restitution du bulletin signifie que vous ne prendrez pas les repas proposés